

SÉANCE DU CONSEIL DE LA VILLE D'AMOS

ORDRE DU JOUR DU 21 MAI 2024

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2024;
- 3.1 1^{re} période réservée à l'assistance;
4. Administration générale :
 - 4.1 Dérogation mineure de Mme Claudine Gosselin concernant l'immeuble situé au 422, 1^{re} Rue Est afin de régulariser l'implantation des bâtiments accessoires sur la propriété;
 - 4.2 Dérogation mineure de la Succession Lucienne St-Pierre concernant l'immeuble situé au 4470, chemin Veillette afin de régulariser l'implantation de la résidence et celle de la galerie sur la propriété;
 - 4.3 Dérogation mineure de Mme Louise Naud et M. Luc Allard concernant l'immeuble situé au 190, rue Principale Sud afin de régulariser l'implantation de la résidence et celle de la véranda;
 - 4.4 Plan d'implantation et d'intégration architecturale pour l'installation d'une nouvelle enseigne sur le bâtiment situé au 282, 1^{re} Avenue Ouest (TATOUAGE STUNT INK DIRTBIKES AND TATTOOS);
 - 4.5 Plan d'implantation et d'intégration architecturale pour l'installation de deux nouvelles enseignes sur le bâtiment situé au 101, 1^{re} Avenue Est (Édifice Gestima – MNP);
 - 4.6 Plan d'implantation et d'intégration architecturale pour l'installation de deux nouvelles enseignes sur le bâtiment situé au 1, 1^{re} Avenue Ouest (Les Prestigieuses);
 - 4.7 Autorisation de signer une entente de collaboration avec le Club de l'âge d'or Harricana Amos;
 - 4.8 Autorisation de signer une entente de soutien financier déménagement et rénovation avec Radio Boréale;
 - 4.9 Autorisation de signature d'un acte d'acquisition pour les lots 2 979 043, 2 979 044, 2 979 045, cadastre du Québec de 9398-8046 Québec inc.;
 - 4.10 Établissement des tarifs de rémunération du personnel électoral lors d'élection municipale;
 - 4.11 Autorisation de signer un acte d'acquisition pour les lots 6 550 579 et 6 550 580, cadastre du Québec (future rue);
 - 4.12 Adjudication du contrat pour la fourniture d'accessoires d'aqueduc et d'égout;
 - 4.13 Rejet du contrat pour le remplacement du dégrilleur de la station d'épuration;
 - 4.14 Octroi du contrat pour le concassage de résidus de béton au parc industriel J.-E.-Therrien de la Ville d'Amos;
 - 4.15 Acquisition d'une pompe de distribution d'eau potable et affectation de la réserve financière pour les infrastructures d'eau potable;
 - 4.16 Acquisition de deux valves à boisseau excentrique et affectation de la réserve financière pour les infrastructures d'eaux usées;

- 4.17 Entente de service avec le groupe de recherche sur l'eau souterraine de l'université du Québec en Abitibi-Témiscamingue pour un soutien professionnel dans le cadre du suivi des eaux à proximité des puits municipaux;
 - 4.18 Engagement d'une journalière – Mme Lucie Houle;
 - 4.19 Comptes à payer au 30 avril 2024;
 - 4.20 Adjudication du contrat pour la location et contrat entretien reprographie multifonction;
 - 4.21 Adjudication du contrat pour services professionnels en ingénierie pour des travaux de fermeture d'une cellule (1C) au lieu d'enfouissement technique;
 - 4.22 Étude de regroupement avec la municipalité de St-Félix-de-Dalquier;
 - 4.23 Fin d'emploi;
5. Procédures :
- 5.1 Adoption du règlement n° VA-1285 modifiant le règlement de zonage n° VA-964;
 - 5.2 Avis de motion - Projet de règlement n° VA-1290 modifiant le règlement de zonage n° VA-964;
 - 5.3 Adoption du premier projet de règlement n° VA-1290 modifiant le règlement de zonage n° VA-964;
6. Dons et subventions :
- 6.1 Aide financière au Comité des loisirs de Saint-Maurice;
7. Informations publiques;
- 7.1 Félicitations aux lauréats et organisateurs de la 34^e édition du Gala Élités de la Chambre de commerce et d'industrie du Centre-Abitibi;
 - 7.2 Statistiques de la construction – Avril 2024;
8. Période réservée à l'assistance;
9. Levée de la séance.